

Une nouvelle maison pour Archipel habitat

Le bailleur social, qui s'occupe du logement de 25 000 personnes dans l'agglomération, présentait ses nouveaux locaux à Clemenceau, hier soir.



Rodolphe Marais/Archipel Habitat

Le nouveau bâtiment d'Archipel habitat, dans son environnement de l'avenue Fréville et des quartiers environnants.

L'adresse d'Archipel habitat n'est plus la même. Le bailleur social a quitté la rue Jean-Coquelin pour s'installer place de la Communauté. En voisinage de l'hôtel de Rennes Métropole et de l'avenue Fréville, à deux pas du métro Clemenceau, sur une ancienne petite prairie.

« Le chantier a débuté en septembre 2011 et il a été livré deux ans plus tard, à la rentrée de septembre, commente Annie Bras-Denis, directrice générale adjointe. Le bâtiment conçu par les architectes Bruno Gaudin (Paris) et Benoît Gautier (Saint-Jacques-de-la-Lande) comporte 8 000 m². Archipel habitat en utilise 5 000 sur 5 niveaux, pour y abriter les bureaux et salles de réunion de ses 120 salariés présents sur le site. » Sur les 240 employés au total.

L'Audiar (agence d'urbanisme

inter-communale de l'agglomération) est locataire pour environ 700 m². Une brasserie-pizzeria loue les 300 autres m². « Enfin, nous avons revendu 2 000 m² à la mairie de Rennes, qui y a installé sa mairie de quartier Bréquigny-gare, son service habitat social et sa direction éducation enfance. » Sans oublier la salle polyvalente, qui ce week-end, a accueilli un grand bal rétro.

Un parc de 15 000 logements

Hier soir, le président Guy Potin et la directrice Cécile Belard du Plantys avaient invité à une visite des lieux, à la fois les architectes partenaires d'Archipel habitat, et les élus des 37 communes de l'agglomération. En réalité, le bailleur social œuvre sur 39 communes, au bénéfice de 25 500 personnes. Au 31 décembre dernier,

le parc d'Archipel habitat comptait 15 000 logements, dont 12 500 familiaux. Sans oublier 7 200 garages, 2 600 places en foyer ou résidence spécialisée...

Quant aux nouveaux bureaux, les architectes « ont traité en priorité la gestion de l'énergie, le confort visuel, la qualité sanitaire de l'air », certifiés par l'organisme Certivea. « Les normes environnementales, le confort hygrothermique et le confort acoustique » n'ont pas été oubliés non plus. « C'est un projet novateur au cœur du quartier », annonce Archipel habitat. Qui se doit, c'est la moindre des choses, de montrer l'exemple en matière de haute qualité environnementale. Et de bâtiments à faible consommation d'énergie.